



LES ENJEUX

Les principaux atouts et faiblesses de notre paysage ont été identifiés, afin que nous puissions, dans le cadre de ce P.L.U., contribuer au maintien, à la valorisation de notre paysage et de l'identité de notre commune, notamment :

- la protection des espaces naturels de la partie sommitale et des versants du Salève,
- la poursuite de la valorisation des espaces publics et de la confortation du bourg,
- une meilleure structuration du tissu urbain dans le Bas de Collonges,
- sur le coteau urbanisé et agricole : la conciliation du développement futur avec la préservation et la valorisation de ses atouts paysagers, notamment par la constitution d'un "réseau vert" d'espaces publics en milieu urbanisé et le maintien des vues.

2 - La synthèse des enjeux

Nous avons aujourd'hui un défi à relever dont dépend notre qualité de vie et celle des générations futures...

**Affirmer Collonges dans son rôle de bourg :
un pôle d'habitat, d'emplois et de services à l'échelle du canton**

...afin de répondre aux grands enjeux identifiés pour la révision du P.L.U. :

- Un équilibre social et générationnel durable de la population, en agissant sur la composition du parc de logements,
- Le soutien de l'activité économique, notamment du dynamisme commercial et des services à la population,
- La préservation et la valorisation des espaces naturels et agricoles en fonction de leurs sensibilités environnementales et paysagères,
- L'organisation économe du développement futur de l'urbanisation et la structuration de l'espace urbanisé en faveur de la qualité de vie des habitants,
- La poursuite de la sécurisation du réseau de circulation et la recherche d'un développement "durable" du territoire, permettant l'évolution à terme des modes de déplacement.

Le diagnostic et les enjeux vous seront présentés en détail lors de la réunion d'information et de débat du 27 mai prochain. Soyez nombreux à y participer !

Pour tous renseignements :

Mairie de COLLONGES-SOUS-SALEVE
29 route du Fer à Cheval
74160 COLLONGES-SOUS-SALEVE

Tél : 04 50 43 60 75
Fax : 04 50 43 78 42
www.collonges.net



Lettre exceptionnelle d'information municipale - n°2

Commune de Collonges-sous-Salève

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Pour l'avenir de notre commune

**Invitation à une réunion
publique d'information
MARDI 27 MAI 2008
à 18h30
à la salle de la cantine**



Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

En avril 2007, notre première lettre exceptionnelle d'information municipale vous annonçait le lancement de la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), le document d'urbanisme qui remplacera notre actuel Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.).

Elle évoquait le contexte juridique et territorial en forte évolution, ainsi que quelques grandes questions d'intérêt général concernant l'avenir de la commune, comme premières pistes de réflexion et de concertation, qui mèneront à l'élaboration d'un « Projet d'Aménagement et de Développement Durable » pour la commune.

Pour être pertinente, cette réflexion se doit d'être fondée sur une analyse objective et actualisée de tous les aspects de la réalité communale : que représente aujourd'hui la commune de Collonges-sous-Salève en termes de population, de logements, d'activités économiques, d'infrastructures ? Quelles sont les évolutions attendues dans un contexte d'agglomération en développement ? Quels sont les atouts et les contraintes liés à notre cadre de vie ? Quel est son rôle dans notre vie quotidienne ? Comment évolue-t-il ?

Ce diagnostic, première étape dans la réalisation de notre P.L.U., a été réalisé en partenariat avec les différents "acteurs" du territoire qui sont associés à la démarche (Etat, Conseil Général, Communauté de Communes, Chambre d'Agriculture, Chambres consulaires...). Il est désormais achevé et a permis de dégager des enjeux pour l'avenir qui serviront de base à notre futur projet.

Vous retrouverez, résumés dans cette seconde lettre d'information, les grands thèmes du diagnostic/bilan et les principaux enjeux qui s'en dégagent. Ce diagnostic sera prochainement à votre disposition en mairie et sur le site Internet de la commune, n'hésitez pas à le consulter.

Afin de vous le présenter et d'en discuter avec vous, nous organisons une soirée débat, mardi 27 mai 2008 à 18h30 à la salle de la cantine, à laquelle nous espérons votre présence nombreuse. C'est ainsi que nous esquisserons ensemble l'avenir de notre commune !

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette lettre et vous donnons rendez-vous le 27 mai prochain.

Pierre-Henri Thévenoz

1 - Les grands thèmes du diagnostic et les enjeux en résultant

LA POPULATION, LES LOGEMENTS

Collonges a dépassé le cap des 3500 habitants au cours de l'année 2007.

La population communale est plutôt jeune, mais tend cependant au vieillissement et la taille des ménages est en baisse sensible, ce qui induit des besoins différents en terme de logements.

La dépendance en terme d'emploi vis-à-vis de la Suisse est très forte et s'accroît, ce qui induit de plus en plus de déplacements domicile / travail.

Quant aux logements, la commune en comptait plus de 2100 en 2007, soit deux fois plus qu'il y a 30 ans.



La part des logements locatifs et collectifs est significative et croissante, tandis que celle des logements aidés est encore faible (moins de 6% du parc de résidences principales). Des objectifs de production de logements aidés à Collonges sont fixés par le Programme Local de l'Habitat (113 logements locatifs et en accession), dans un contexte de marché du logement de plus en plus sélectif et de coût du logement suscepti-

ble de peser sur l'économie locale.

La politique du logement menée depuis plusieurs années à Collonges a permis de développer un parc de logements majoritairement collectif, avec une part significative de logements locatifs permettant une certaine fluidité du parcours résidentiel, de préserver un équilibre (générationnel et social) de la population et de limiter la consommation d'espace.

LES ENJEUX

Ils consistent pour les années à venir à répondre aux besoins quantitatifs et qualitatifs en logements :

- **quelle croissance retenir** ; compte tenu du niveau d'équipement de notre commune, de l'enjeu de maintien des grands équilibres du territoire (entre urbanisation, espaces naturels et agricoles) et des prescriptions du SCOT en la matière ?
- **quels logements privilégier pour un développement équilibré de la population communale** : des logements pour tous les âges de la vie et toutes les composantes sociales ; **et du territoire** : un mode de développement économe en espace, durable et permettant une marge de manœuvre pour les généra-

L'ECONOMIE LOCALE ET L'EMPLOI

Notre commune avait en 1999 un **profil nettement résidentiel** avec seulement 1 emploi pour 3 actifs.

Depuis 1999, la progression de l'emploi salarié privé a été significative et constante (+180 emplois, soit +70%). Notre économie est dominée par le secteur tertiaire, notamment les secteurs éducation-santé et commercial. L'attractivité de nos deux pôles commerciaux



s'étend aux communes voisines. Ils ont l'intérêt de s'insérer dans le tissu urbain en mixité avec l'habitat, de constituer une offre de proximité complète et variée, et de contribuer à l'animation de notre commune.

La zone d'activités artisanales n'offre plus de sur-

faces disponibles pour l'installation de nouvelles entreprises.

Notre commune compte une exploitation agricole qui, avec les agriculteurs extérieurs qui exploitent des terres sur notre territoire, a un rôle majeur d'entretien et d'ouverture du paysage.



LES ENJEUX

L'activité économique est importante pour l'animation et l'identité de notre commune, ce qui implique de soutenir nos emplois par le maintien et la poursuite du développement des activités de services, commerciales et artisanales, mais également de l'agriculture.

L'ECONOMIE LOCALE ET L'EMPLOI

La majorité du territoire communal est ou sera desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Les ressources en eau potable ne constituent pas un facteur limitant pour le développement de l'urbanisation, mais la capacité de stockage doit être renforcée (augmentation de la capacité du réservoir du Coin en projet).

Un Schéma de gestion des eaux pluviales est en cours d'élaboration à l'échelle de la Communauté de Communes. Pour ne pas accentuer les problèmes liés aux eaux pluviales et de ruissellement, le développement de l'urbanisation doit les prendre en compte et s'accompagner de mesures de gestion.

Notre niveau d'équipements scolaires est important, mais certains connaissent une baisse de leurs effectifs.

Les besoins en équipements sportifs et culturels à l'échelle communale et intercommunale ont motivé un projet de complexe au lieu-dit "Le Clos".

Le besoin d'un centre aéré pour la jeunesse est identifié.



LES TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

L'organisation de notre bassin de vie génère une **forte mobilité**, alors que la majorité des déplacements se font en automobile et que notre commune est traversée par des axes routiers supportant un trafic important et croissant, dont la RD1206, qui connaît des problèmes de saturation liés au trafic pendulaire.

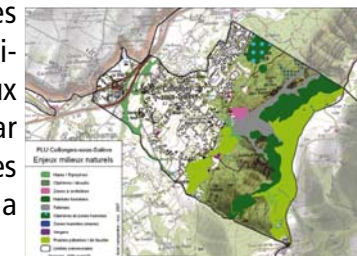
Le contournement du centre-bourg a permis de le soulager du trafic de transit et doit être achevé.

Le maillage de liaisons piétonnes est déjà bien développé, mais à renforcer ponctuellement.

Les transports collectifs sont actuellement peu développés et attractifs, leur développement constitue à long terme une solution incontournable face à la mobilité croissante.

L'ENVIRONNEMENT

Une analyse environnementale de notre commune a été réalisée. Elle repère les principales richesses et sensibilités de notre territoire (milieux forestiers et ouverts par l'agriculture, cours d'eau, zones humides, lieux de passage de la faune,...).



LES ENJEUX

La protection des milieux naturels riches et variés identifiés, dont nous avons la responsabilité, ainsi que la prise en compte des risques naturels et technologiques connus.

LE PAYSAGE ET L'URBANISATION

Notre territoire communal possède une **grande variété de paysages et encore de précieux atouts**, qui contribuent à notre qualité de vie et à la qualité du "grand paysage" du bassin genevois.

Il a fortement évolué depuis le début du siècle, notamment la tache urbaine s'est considérablement étendue sur le coteau, en lieu et place des espaces autrefois agricoles. Elle est dominée par l'habitat de faible densité, et comporte encore de grands espaces ouverts et entretenus par l'agriculture, dont certains sont les derniers espaces stratégiques pour le développement futur.

Notre bourg est animé et bien identifiable, grâce à

une certaine densité autour de son noyau traditionnel.

Le Bas de Collonges qui constitue par sa fréquentation "la vitrine" de notre commune, ne reflète pas les

